changer les règlements dans le cas d'une seule compagnie, alors qu'il y a trente ou quarante autres compagnies dans la même situation au Canada. Je déclare respecteusement que c'est là une mesure injuste et discriminatoire.

M. Stanbury: Monsieur Peters pourrait introduire un bill privé pour l'appliquer à toutes les compagnies.

M. Peters: Je dirais qu'elle n'est pas discriminatoire—nous l'introduisons car vous dites, en fait, que vous êtes actuellement une compagnie constituée en corporation fédérale, ce que vous n'étiez pas auparavant.

M. Fell: Monsieur le président, la législation concerne des compagnies enregistrées comme des compagnies d'assurance-vie. Celle-ci a été une compagnie d'assurance-vie enregistrée sous le régime de la loi fédérale depuis 60 ans.

En introduisant la législation en 1965, on a déposé une liste de compagnies à laquelle cet article ne s'appliquerait pas et le candidat est l'une de ces compagnies dont le nom a été déposé par le ministre des Finances.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il autre chose à ce sujet avant que je ne demande quelqu'un pour appuyer votre motion?

M. Peters: Non. Elle est parfaitement en ordre. Je vais la proposer à la Chambre. Ne vous inquiètez pas à ce sujet.

M. LACHANCE: Je voudrais dire, comme M. Stanbury, qu'on ne devrait pas introduire une telle clause dans un bill privé. Si quelqu'un a une divergence d'opinion—C'est simplement que je dois recevoir une motion pour l'amendement.

M. Ormiston: Si vous voulez modifier cet article, vous feriez mieux de changer l'article 9 en même temps.

Le PRÉSIDENT: L'article 2 est-il adopté?

Les articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont adoptés.

Une voix: Voudriez-vous nous chercher une secrétaire. Nous sommes perdus dans les articles.

Le PRÉSIDENT: Nous devrons attendre avant d'aller à la Chambre.

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Le président: Dois-je rapporter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

Le président: Messieurs, je regrette d'être en retard. J'ai demandé pendant quinze jours qu'on vienne au Comité. Maintenant, je vous remercie, messieurs, je remercie en particulier ceux qui ont quitté le comité il n'y a pas très longtemps. Merci.